

# **Le contexte économique et politique**

Les échanges internationaux de marchandises sont d'abord un phénomène économique. Leur évolution est par conséquent fortement conditionnée par les tendances globales de l'économie mondiale. Ils sont influencés par les progrès technologiques et notamment par ceux facilitant les transports et les communications. Phénomène par définition de nature internationale, ils sont évidemment très sensibles aux modifications des types de rapports que les Etats décident d'entretenir entre eux. Il se trouve que depuis une cinquantaine d'années, en gros depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces trois ordres de phénomène ont été globalement favorables à l'expansion des échanges internationaux de marchandises et leur ont permis d'atteindre une intensité sans précédent. Des synergies ont existé entre ces éléments et il n'est guère possible de déterminer de façon précise la part respective de chacun d'entre eux dans l'envolée des échanges internationaux. C'est surtout pour la clarté de l'exposé qu'il convient de les présenter de manière analytique.

## **Un contexte économique globalement favorable**

De 1950 à 2001, l'économie mondiale ne s'est pas développée à un rythme constant. Les cycles n'ont pas disparu. La croissance a été, par exemple, beaucoup plus forte au cours des années 1960-1973 (cf. document n° 2) que lors des décennies suivantes. Il n'en demeure pas moins que l'on n'a pas connu de récession pluriannuelle s'étendant à l'échelle mondiale comme cela avait été le cas au cours des années 1930. Cette bonne tenue économique globale est évidemment favorable en quelque sorte mécaniquement à l'essor des échanges internationaux de marchandises. S'il y a davantage de biens produits, il y a plus de chance pour qu'un plus grand nombre d'entre eux soient appelés à franchir les frontières. Cet élément ne suffit pas à rendre compte de la progression des échanges internationaux car l'on remarque que la progression de ces derniers a toujours été supérieure à celle de l'évolution globale de la production des marchandises dans le monde.

L'un des autres facteurs notables à prendre en compte a été la poursuite du phénomène pluriséculaire d'extension de la révolution industrielle à de nouveaux pays. Les accords politiques (cf. infra) d'ouverture aux investissements étrangers ont certes accéléré ce phénomène, mais il tendait de toute façon à se produire. Ce sont d'ailleurs des Etats comme le Mexique, la Chine ou la Corée du Sud ayant préalablement acquis un minimum de savoir-faire et de compétences dans le domaine manufacturier qui ont pu devenir de très grands exportateurs lorsqu'ils ont décidé de s'insérer le plus fortement possible dans les échanges internationaux de marchandises.

## **La multiplication des matériaux et des produits**

Il suffit de faire un inventaire rapide autour de soi pour constater le grand nombre d'objets nouveaux apparus au fil des décennies récentes. Cela ne se limite pas au téléphone portable et à tous les autres produits relevant du vaste secteur de l'électronique au sens le plus large du terme. Il faudrait songer aussi au monde de

l'électroménager ou des produits pharmaceutiques, sans oublier celui de la robotique dans le domaine des biens de production. Chacun de ces objets nécessite des matériels spécifiques pour sa fabrication et peut souvent donner lieu à des échanges de produits intermédiaires nécessaires à son élaboration. Autrement dit la naissance de tout nouvel objet engendre une cascade de potentialités d'échanges.

Il ne faut pas oublier non plus que des produits « classiques », comme les automobiles ou les vêtements, ont vu beaucoup se diversifier les matériaux et les composants nécessaires à leur réalisation. Les familles des fibres chimiques se sont étendues. Un matériau traditionnel comme le verre ou l'acier est de plus en plus en décliné sous un nombre considérable de variantes réservées chacune à des usages spécifiques. Le véhicule automobile, par exemple, comporte, de nos jours, de multiples composants électroniques qui en étaient absents il y a quelques décennies.

S'il faut de plus en plus de composants et de matériaux différents pour produire un objet donné, il y a par conséquent de moins en moins de probabilité pour qu'ils puissent tous être disponibles à l'intérieur d'un seul pays. L'entreprise qui élabore des matériaux très spécifiques pour certains usages peut de plus en plus difficilement trouver suffisamment de débouchés dans son pays d'implantation. Tout cela crée une incitation forte à développer les échanges internationaux.

Le fait nouveau de nos jours n'est pas la présence de filières de production qui se déploient à l'échelle mondiale. Cela a existé dès les débuts de la révolution industrielle. Vers 1830 du coton venu des États-Unis était filé et tissé à Manchester, en Grande-Bretagne, pour être ensuite exporté dans le reste de l'Europe ou même en Asie, dans les territoires sous influence britannique où il était utilisé pour confectionner des vêtements destinés aux consommateurs locaux. A l'heure actuelle, les échanges internationaux ont des chances d'être présents à tous les stades de la filière. Même si l'article est encore fait entièrement en coton et filé à Manchester, il pourra l'être à l'aide de métiers venus d'Allemagne incorporant des puces électroniques provenant d'un autre Etat. ingrédients servant à « l'ennoblissement » des tissus, c'est-à-dire, selon les cas, au blanchiment, à la teinture et aux multiples apprêts.

Un autre facteur de la prolifération des produits et des matériaux nouveaux est que c'est l'une des formes principales de la compétition entre les grands groupes industriels mondiaux. Mettre au point une nouvelle génération de micro-ordinateurs, lancer dans le domaine pharmaceutique une molécule plus efficace ou, dans celui des transports, créer un avion plus rapide, tout cela nécessite des investissements en recherche-développement énormes. Pour les amortir il faut commercialiser le plus grand nombre possible de ces nouveaux produits et le faire rapidement car l'avantage acquis ne sera par définition pas très durable. Développer les échanges internationaux est un bon moyen de répondre simultanément à ces deux impératifs.

Le processus qui vient d'être évoqué concerne évidemment essentiellement les produits manufacturés. Peu de produits agricoles ou de minéraux nouveaux ont fait leur apparition dans les échanges internationaux de marchandises au cours des dernières décennies. L'uranium, par exemple, qui est l'un d'entre eux, a vu son commerce entravé par le gel de beaucoup de programmes électronucléaires. Il n'est par surprenant d'observer dans ce contexte que les produits manufacturés constituent dorénavant, en valeur, plus des trois quarts des échanges internationaux de marchandises alors que dans les années 1950 encore, ils en représentaient moins de 50..%

## **L'amélioration des moyens de transport et de communication**

Les multiples progrès intervenus dans le domaine des transports peuvent se schématiser par deux traits principaux : l'augmentation des charges unitaires et la mécanisation des opérations de manutention. Regrouper les petits colis ou les sacs en palettes ou mieux encore les ranger dans des conteneurs, boîtes normalisées réutilisables pouvant contenir plusieurs tonnes de marchandises, simplifie énormément les chaînes de transport. Remplacer les navires pétroliers des années 1950 par des bâtiments dont la capacité est dix ou vingt fois supérieures procède de la même logique. Les progrès les plus spectaculaires ont été observés dans le domaine du transport maritime car les dimensions des convois routiers ou ferroviaires n'ont pas été multipliées dans les mêmes proportions. Le cas du transport aérien est un peu particulier. La taille des avions a certes beaucoup progressé mais une grande partie du fret est encore transportée par des avions mixtes passagers-marchandises. Ce mode offre de ce fait une moindre souplesse car le choix des dessertes se fait alors d'abord en fonction des exigences du transport des passagers.

Les opérations de chargement et de déchargement qui étaient, il y a quelque décennies encore, en bonne partie manuelles ont été automatisées de sorte que vice versa. Le progrès dans les télécommunications permet de suivre en temps réel le déplacement des marchandises et facilite l'éclatement géographique des filières de production qui autrement comporterait trop d'incertitudes.

La protection assurée par la distance a disparu même pour les produits pondéreux. Le charbon australien est devenu compétitif sur les marchés européens bien qu'il vienne presque des antipodes. L'on peut dire que, de nos jours, la compétitivité des gisements miniers sur le marché mondial est d'abord liée à leurs caractéristiques géologiques. Du charbon ou du minerai de fer facilement exploitable sera compétitif dans le monde entier.

Ce qui précède ne signifie pourtant pas que la géographie ne compte plus et que les produits peuvent être acheminés de manière indifférente en n'importe quel point du globe. Peu de ports en fait peuvent accueillir les très gros pétroliers ou minéraliers. Il en va de même pour les grands navires porte-conteneurs qui ne peuvent partout trouver l'occasion de décharger leurs milliers de « boîtes ». Ils sont amenés à sélectionner leurs étapes.

Une étude publiée par les Nations-Unies en 2001 contenait quelques indications significatives. Le coût du transport dans les importations effectuées en 1998 par les pays industrialisés ne représentait que 4 % de la valeur moyenne de ces marchandises, c'est-à-dire fort peu. Dans le cas des pays en voie de développement Situés dans le continent africain, cette proportion, sans être prohibitive dépassait légèrement les 11 %. Elle avait certes quelque peu diminué par rapport à ce qu'elle était en 1980 où elle atteignait plus de 13 %, mais n'en demeurait pas moins trois fois plus élevée que dans les pays développés. Des transports peu coûteux à l'échelle mondiale sont possibles mais tous les territoires sont loin d'être connectés aux réseaux les plus performants.

## **La mise en place des accords du GATT et de l'OMC**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la plupart des dirigeants politiques des pays d'économie libérale étaient convaincus que la crise économique des années 1930 avait largement contribué à précipiter le monde vers la catastrophe. Ils pensaient aussi que cette crise avait été amplifiée par le développement du protectionnisme et la constitution de « blocs économiques » plus ou moins étanches. La France et la

Grande-Bretagne avec leurs colonies respectives, l'Allemagne avec la plupart des autres pays d'Europe centrale, avaient formé des ensembles qui tendaient à fonctionner en circuit fermé dans toute la mesure du possible. Le Japon avait suivi la même politique en Asie orientale à l'égard des pays et territoires qui tombaient sous sa coupe.

L'idée germa de créer une Organisation Internationale du Commerce qui contribuerait à faciliter les échanges entre tous les pays du monde et disposerait pour ce faire d'un pouvoir d'arbitrage lorsque des conflits surgiraient entre ses membres. Ce projet échoua devant l'hostilité du Congrès américain hérisse par la dose de supranationalité que cela impliquait. Au lieu de l'O.I.C. fut mis en place négociations successifs, appelés «rounds» en anglais, qui se sont succédés de 1948 à 1994. Le dernier, commencé en 1986, en Uruguay, s'acheva par l'accord de Marrakech qui donna finalement naissance à l'OMC en 1995.

Ces différents accords sont extrêmement complexes et volumineux. Il est seulement possible d'en rappeler les grands principes:

•**La clause de la nation la plus favorisée**

Lorsqu'un pays accorde des facilités à un partenaire membre de l'OMC il s'engage à accorder les mêmes à tous les autres.

•**La transparence**

Les signataires s'engagent à «consolider» c'est-à-dire à fixer des plafonds aux différents droits de douane et à ne pas les modifier de manière impromptue. Ils promettent également de traiter de la même façon le produit d'origine étrangère et celui fabriqué chez eux. Cela signifie, par exemple, que si une prime est accordée aux acheteurs de véhicules électriques dans le but de lutter contre la pollution urbaine, son attribution doit se faire de la même façon quelle que soit l'origine du véhicule. D'une façon plus générale il s'agit de rendre transparentes toutes les modalités des procédures : calcul de la valeur de la marchandise importée, détermination du montant des droits de douane, de l'origine du produit etc.

A chaque cycle de négociations, les participants ont proposé de nouvelles réductions tarifaires en y incluant des catégories de produits supplémentaires et l'élimination des autres types d'entraves comme les quotas. D'une façon globale on peut dire que la tendance de longue durée a été celle d'un élargissement progressif du nombre des membres, de 23 en 1948 on était déjà passé à 102 en 1979 pour atteindre 142 au début de 2002, après l'arrivée de la Chine et de Taiwan. L'augmentation du nombre des adhérents a été favorisée aussi par la multiplication des États sous l'effet de la décolonisation et de l'éclatement de grands ensembles comme l'U.R.S.S. En 2002, parmi les non-membres les plus notables figuraient l'Algérie, la Russie et l'Ukraine.

L'accord de Marrakech a même prévu une extension aux services qui peut avoir des conséquences sur les échanges de marchandises lorsqu'il s'agit de garantir le respect des brevets ou de lutter contre les contrefaçons. A la fin de 1999, dans les pays développés, les droits de douane moyens sur les produits manufacturés étaient inférieurs à 4 %. La forte réduction des droits de douane à l'échelle internationale fait que l'un des principaux facteurs d'instabilité des échanges internationaux est constitué de nos jours par les fluctuations monétaires. Une variation de 20 à 30 % des parités euro/dollar/yen a plus d'impact que les faibles droits de douane qui subsistent encore entre l'Union européenne, le Japon et les États-Unis. Ces variations présentent l'inconvénient supplémentaire d'être assez imprévisibles.

Ces accords ont dû une partie de leurs succès à leur progressivité. Le secteur des produits textiles et des vêtements où la percée spectaculaire des nouveaux dérogatoire, celui des accords dits « multifibres », qui ont autorisé les pays importateurs à établir provisoirement des quotas afin de donner à leurs économies plus de temps pour s'adapter à la nouvelle donne. Ce dispositif devrait disparaître en 2005. Dans le même ordre d'idée il a été admis que des pays en voie de développement puissent, toujours à titre dérogatoire et provisoire, maintenir des dispositifs de protection de leurs marchés intérieurs tout en ayant assez librement accès à ceux des pays développés. De la même façon, il a été accepté que des Etats voisins concluent entre eux des accords douaniers préférentiels pourvu qu'ils n'en profitent pas pour augmenter le degré de protection de leurs marchés vis-à-vis des pays non-membres de ces ententes régionales.

La grande nouveauté qui a accompagné la création de l'OMC a été la mise en place de l'Organe de Règlement des Différents, ORD, instance qui à l'issue d'une procédure complexe est en mesure d'arbitrer les différends commerciaux surgissant entre Etats membres de l'organisation.

L'OMC a joué un grand rôle dans le développement des échanges non seulement par la réduction des barrières douanières mais aussi par la fixation de cadres juridiques stables clairement définis et la facilitation des discussions multilatérales. L'OMC, contrairement au FMI ou à la Banque Mondiale, ne gère pas de ressources financières susceptibles de faciliter le développement des exportations. L'OMC, dont le siège se trouve à Genève, est une organisation modeste dans la mesure où elle n'emploie directement que 500 personnes, soit beaucoup moins que les autres organismes internationaux précités. Le processus de libéralisation des échanges ne s'est pas achevé avec la mise en place de l'OMC. Un nouveau cycle a été enclenché lors de réunions préparatoires tenues à Doha, au Qatar, en 2001. Les discussions sont très âpres car elles portent maintenant principalement sur des secteurs qui étaient traditionnellement les plus protégés comme les services et les produits agricoles.

### **La mise en place d'accords « régionaux »**

Des pays membres de l'OMC ont en quelque sorte voulu aller plus vite et plus loin à l'échelle régionale en établissant entre eux des ententes douanières plus poussées que celles existant à l'échelle mondiale. On peut schématiquement en distinguer deux types

#### **•Les Zones de libre-échange**

Des pays généralement voisins décident de supprimer progressivement toutes les barrières douanières qui existent entre eux mais chacun demeure libre de passer des accords particuliers avec les Etats qui ne sont pas partie prenante à cet accord. L'un des meilleurs exemples est celui de l'ALENA qui regroupe Canada, Mexique et Etats-Unis. Les droits de douane ont été supprimés pour les échanges qui se déroulent entre ces Etats. Les Etats-Unis ont un accord de libre-échange avec Israël qui ne concerne pas le Canada et le Mexique. Ce dernier, contrairement à son voisin, a continué à commercer avec Cuba et passé des accords de désarmement douanier avec l'Union européenne qui n'engagent ni le Canada, ni les États-Unis, etc.

#### **•Les Marchés communs**

Il s'agit d'une forme d'intégration plus poussée car les pays membres ne se contentent pas de supprimer les barrières douanières entre eux. Ils adoptent aussi une politique douanière unique vis-à-vis des pays tiers et font en sorte d'harmoniser leurs

réglementations de façon que les mêmes normes et réglementations s'appliquent à l'ensemble des produits circulant à l'intérieur de leur territoire commun. Le plus bel exemple de Marché commun est celui mis en place par les pays membres de l'Union européenne.

De nombreux traités instaurant des zones de libre-échange ou même des marchés communs ont été conclus un peu partout à travers le monde avec des succès très divers. L'échec le plus sensible a été celui du Comecon qui regroupait l'U.R.S.S. et les pays situés dans sa dépendance. Cet accord ne se situait pas dans le cadre du GATT. Il s'agissait plus d'une série d'accords bilatéraux entre pays membres que d'une véritable zone de libre-échange. Il ne faut pas oublier que dans ces Etats le commerce extérieur était un monopole d'Etat. Le Comecon a sombré avec l'U.R.S.S.

Chaque cas mériterait un examen particulier. On peut quand même dire que ces accords ont incontestablement globalement contribué à faciliter à développer le commerce international. En unifiant des marchés géographiques voisins, ils ont facilité les échanges de proximité des firmes moyennes et petites et surtout, par la création de vastes ensembles très ouverts, ils ont incité les firmes multi nationales à ravitailler ce groupe de pays à l'aide d'une ou deux implantations seulement. Pour prendre des exemples concrets, il suffit de considérer le comportement des grands constructeurs automobiles à l'intérieur de l'Union européenne. Chacun d'entre eux tend à spécialiser une ou deux plates-formes dans la production d'un modèle destiné à l'ensemble des pays membres. Cela multiplie évidemment les échanges entre pays voisins. Il n'y a pas pour autant repliement de l'Union européenne sur elle-même car, au sein du GATT puis de l'OMC, elle a continué de réduire les barrières mises à l'entrée des produits venus des pays tiers.

Les synergies entre ces différents éléments

La croissance économique a favorisé celle des échanges internationaux, ce qui a justifié la mise en place de nouvelles infrastructures de transport surtout si existaient des ententes entre pays voisins. Ces dernières ont facilité les échanges transfrontaliers ce qui a donné un coup de pouce à l'économie dans son ensemble...

Les progrès techniques, que ce soit dans les conditions de production ou les transports, ne se sont pas produits spontanément. Ils ont été portés par des organisations parmi les plus notables desquelles ont figuré les entreprises multinationales qui étaient à même de faire les investissements nécessaires et de mettre en place les réseaux commerciaux indispensables pour connecter des territoires ayant des aptitudes différentes pour réaliser telle ou telle production. Très schématiquement, on peut dire que les deux familles d'acteurs principaux du développement des échanges ont été les grandes firmes multinationales et les Etats qui les sollicitaient, parfois suscitaient leur naissance ou freinaient leurs activités. Ce sont aussi les États qui ont procédé à la mise en place de tous organismes «supranationaux» qui jouent un rôle actif dans le développement international des échanges.

DOCUMENT N° 1

Les effets contradictoires du degré de développement et de la taille de l'économie sur l'intensité de l'insertion des différents pays

dans le commerce international de marchandises

## DOCUMENT N° 1

Les effets contradictoires du degré de développement et de la taille de l'économie sur l'intensité de l'insertion des différents pays dans le commerce international de marchandises

Pays	Population (millions)	PNB/h (milliers de \$)	Commerce extérieur/h* (milliers de \$)
------	-----------------------	------------------------	--

## A) Des exemples de pays très développés de taille inégale

Etats-Unis	278	35	7
Suisse	7	35	26
France	59	21	10
Irlande	3,7	21	33

## B) Des exemples de pays en développement de taille très inégale

Chine	1 253	1	0,3
Philippines	74	1	0,9
Tunisie	10	2	1,4

## C) Des exemples de pays moyennement développés de taille comparable

Portugal	10	10	6,5
Tchèque (R.)	10	5	6
Hongrie	10	4	5,4

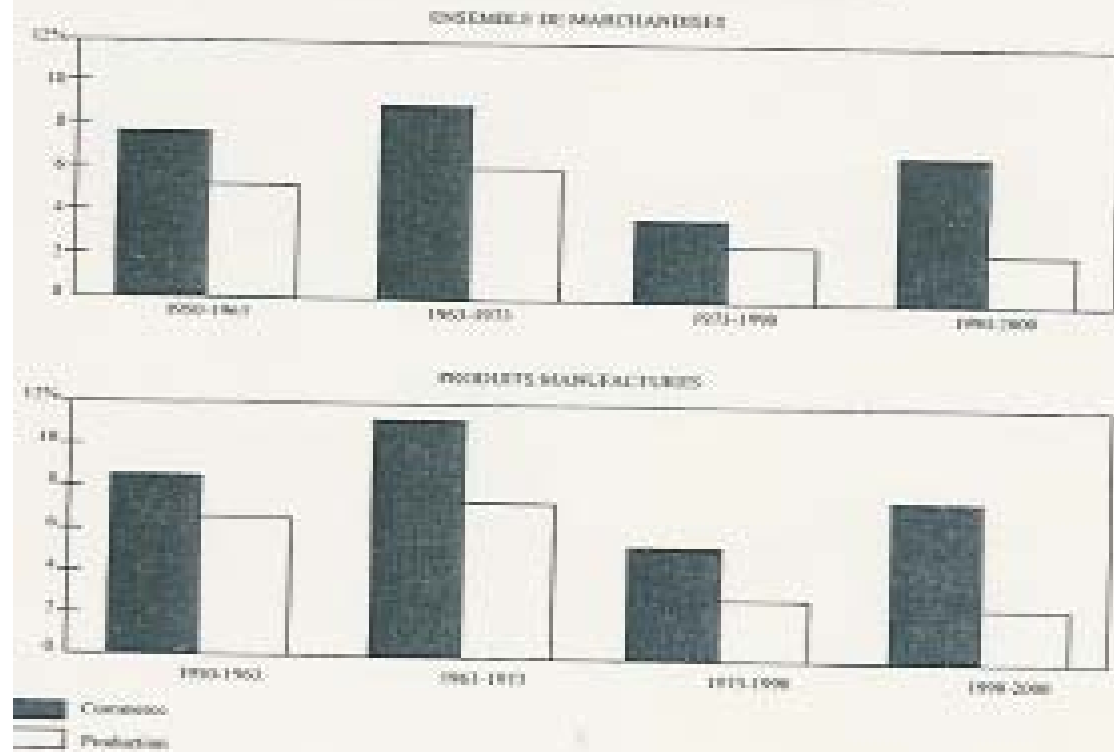
\* Il s'agit de la somme des importations et des exportations

Source : Atlaséco. Les données concernent l'année 2000

Source Atlaséco. Les données concernent l'année 2000

L'intérêt de ce document est de bien mettre en évidence le rôle de deux facteurs structurels qui jouent un grand rôle dans l'insertion des Etats dans les échanges internationaux de marchandises. Plus la taille de l'économie est grande, plus les entreprises peuvent facilement trouver sur place des clients et des fournisseurs. Voilà qui explique dans une large mesure pourquoi le commerce extérieur de la Suisse par habitant est très supérieur à celui des Etats-Unis. Inversement, plus le PNB/h est élevé, plus le pays a des chances de disposer de produits à exporter et plus il aura les moyens d'en importer. Le total de son commerce extérieur par habitant aura tendance à s'élever. La riche Suisse à peine moins peuplée que le Portugal fait beaucoup plus d'échanges de marchandises que lui. Le Portugal est moins développé que les Etats-Unis mais beaucoup plus petit. Le ratio commerce extérieur par habitant de ces deux pays est finalement assez proche. Les seuls critères de taille et de degré de développement ne suffisent sans doute pas à expliquer cette similitude car le Portugal est aussi membre d'un ensemble, l'Union européenne, plus intégré économiquement que ne l'est l'ALENA. Il n'en demeure pas moins que l'on ne saurait oublier le rôle des traits fondamentaux que constitue la taille et le degré de développement des différents pays. C'est seulement en comparant des pays assez similaires au vu de ces deux critères que l'on peut détecter l'existence d'autres facteurs, comme les effets d'une attitude récente volontariste en matière de commerce international. L'Allemagne et la France, par exemple, ont le même degré de développement. L'économie allemande est d'une aille supérieure à celle de sa voisine et pourtant les échanges de marchandises par habitant, près de 1 3 000 dollars/h en 2000, sont plus élevés outre Rhin. Cela témoigne d'une stratégie d'ouverture particulièrement prononcée d'autant que ces pays appartiennent l'un comme l'autre à l'Union européenne.

**DOCUMENT N° 2**  
**Commerce et production de marchandises dans le monde**  
**(1950-2000)**  
**(variation annuelle moyenne en volume)**



Source : OMC

**DOCUMENT N° 3**  
**Évolution de la composition du commerce international**  
**de marchandises au cours des décennies récentes**

	Produits Agricoles	Produits minéraux	Produits manufacturés
1963	29 %	17 %	54 %
1974	18 %	26 %	56 %
1994	12 %	12 %	76 %
2000	9 %	13 %	78 %

Source des données : GATT et OMC

La rubrique produits agricoles englobe tous les produits alimentaires y compris ceux résultant d'une première transformation comme les farines ou les conserves de

poissons bien que les entreprises qui les élaborent soient rangées parmi les industries manufacturières. Le bois et toutes les matières premières d'origine agricole, comme la laine ou le coton, figurent dans ce groupe.

La rubrique produits minéraux inclut les hydrocarbures et le charbon. Les produits pétroliers raffinés sont pris en compte bien que, ici encore, l'activité de raffinage du pétrole soit classée dans les statistiques industrielles parmi les activités manufacturières. Les métaux non-ferreux, à l'exception de l'or, sont rangés dans ce groupe.

La rubrique produits manufacturés comprend tous les objets résultant d'une transformation des matières premières, quelles que soient les techniques utilisées pour les élaborer. Elle inclut aussi bien des avions que des microprocesseurs ou des articles comme les tapis à points noués qui sont fabriqués manuellement.

La progression des produits manufacturés est impressionnante. À peine majoritaires au début des années 1960, ils représentent maintenant plus des trois quarts du total. Cette tendance a été légèrement ralentie par l'envolée des prix du pétrole en 1974. Cette hausse s'est répercutée dans le coût des produits manufacturés et les pays bénéficiaires de la manne pétrolière ont accru leurs achats de ce type de biens. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de pourcentages. Le déclin relatif des produits agricoles ne signifie pas que leurs échanges se sont réduits en valeur absolue mais simplement qu'ils ont crû moins vite que ceux des autres catégories.